

M

I

N

I

-

V

A

L



Source : www.economiesetcie.com

AGENDA SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021

20 septembre : de 9 h 30 à 21 h 30	Élections fédérales (au centre communautaire)
20 au 22 septembre 27 au 29 septembre	Le bureau municipal sera ouvert exceptionnellement jusqu'à 16 h 30 afin de permettre la réception des bulletins de candidatures pour les élections municipales
21 septembre à 19 h	Ajournement de la séance du conseil municipal
24 au 29 septembre	Vidange des fosses septiques pour les adresses ciblées en 2021
27 septembre	Date limite pour le 3 ^e versement des taxes municipales
5 octobre à 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal, admissible au public
11 octobre	Fête de l'Action de Grâce (le bureau municipal sera fermé)

SOMMAIRE

Règlement no 307 (final)	p. 2
Un nouveau système de chauffage pour le centre communautaire	p. 2
Vidange des fosses septiques	p. 2
Travaux sur le chemin Saint-Léon	p. 2
Des nouvelles du comité Les Dynamiques.....	p. 2
Rappel pour le compost municipal	p. 2
Remerciement à MM. Alain Côté et Jean Boucher	p. 3
Inscription à la catéchèse.....	p. 3
Collecte des tubulures d'érablières.....	p. 3
Élections municipales du 7 novembre 2021	p. 4

Septembre
2021

Municipalité de Val-Racine
2991, chemin St-Léon
Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

819 657-4790
vracine@xplornet.com
www.municipalite.val-racine.qc.ca



RÈGLEMENT N° 307 modifiant le Règlement de lotissement n° 217

Le règlement no 307 modifiant le Règlement de lotissement no 217 a été adopté lors du conseil municipal du 7 septembre dernier. La municipalité de Val-Racine est en attente de son entrée en vigueur par la MRC.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal a confié à un comité formé du maire Pierre Brosseau, des conseillers Angèle Rivest et Sylvain Bergeron et de la directrice générale Chantal Grégoire, la responsabilité d'étudier les différents systèmes de chauffage du centre communautaire et du garage municipal qui pourraient remplacer le système en place actuellement. Celui-ci, qui fonctionne au bois franc de 4 pieds alimentant un système de calorifères, est présentement en fin de sa vie utile.

Différentes solutions se présentent : biomasse, thermopompes, géothermie, électricité, propane. Le mazout a été éliminé d'emblée pour des raisons environnementales et de coût. Chacune de ces solutions a été considérée, des consultations externes ont été tenues, des soumissions demandées et reçues. Toutes ont été présentées et discutées au cours des dernières séances régulières.

La décision finale quant au choix retenu sera prise par l'ensemble du conseil le 21 septembre.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES – DU 24 AU 29 SEPTEMBRE



Pour la vidange des fosses septiques dans la municipalité de Val-Racine cette année, voici la liste des chemins qui seront visités :

Chemin de la Forêt-Enchantée	Rang des Haricots	Chemin de la Montagne
Chemin du Soleil-Levant	Chemin Saint-Léon	Rang de la Colonie

Vous devez bien préparer votre vidange en rendant disponibles, accessibles et dégagés les deux couvercles de votre fosse. Pour tous les détails concernant la préparation de votre vidange et/ou si vous avez demandé une vidange supplémentaire non établie dans le calendrier régulier, veuillez consulter le : <https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/collectes/#BFS>

D'AUTRES TRAVAUX SUR LE CHEMIN SAINT-LÉON

Dans le cadre du programme TECQ (Taxe Essence Canada Québec) les travaux de rechargement granulaire et de remplacement de deux ponceaux sur ce chemin devraient débuter durant la semaine du 19 septembre mais n'occasionneront pas de fermeture du chemin.



DES NOUVELLES DU COMITÉ LES DYNAMIQUES

Veuillez prendre note que le 15 octobre prochain aura lieu l'assemblée générale annuelle et la prochaine réunion régulière du comité Les Dynamiques. Au plaisir de vous y revoir!

RAPPEL POUR LE COMPOST MUNICIPAL



Dans la cour du garage municipal, vous avez accès à du compost gratuit, que vous devez charger et transporter vous-même. Vous pouvez utiliser ce compost à USAGE RESTREINT pour vos fleurs décoratives, arbres et pelouse mais pas dans votre potager, ni vos arbres fruitiers et fleurs comestibles.

REMERCIEMENT À MM. ALAIN CÔTÉ ET JEAN BOUCHER

Cet été, l'Auberge Saint-Léon, située au 999, chemin de Piopolis, a été acquise par de nouveaux propriétaires et changera de nom et de vocation. Pendant environ vingt ans, Messieurs Côté et Boucher ont reçu de nombreux clients dans cette auberge, bien reconnue dans la région et même au-delà.

En plus de s'occuper de son gîte, Alain Côté s'est impliqué activement dans notre communauté en tant que conseiller municipal, membre du Comité de développement et employé de la municipalité.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers Alain et Jean et leur souhaiter la meilleure des chances dans leur nouvelle vie!



Dimanche le 26 septembre, les concurrents du Grand Prix cycliste de Beauce seront de retour à Val-Racine! Leur passage dans notre municipalité, à l'intersection du chemin Piopolis et de la route Chesham se déroulera entre 12 h et 14 h.

INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE

La paroisse Saint-Joseph-des-Monts procède à l'inscription des jeunes de 8 à 10 ans pour les catéchèses d'éveil à la foi, de la préparation aux sacrements du 1^{er} Pardon et de l'Eucharistie. Les jeunes qui auront 12 ans en 2022, nés en 2010, doivent aussi s'inscrire pour la Confirmation.

Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre à l'église de votre communauté 15 minutes avant la messe dominicale ou l'ADACE, tout au long du mois de septembre.

Pour plus d'informations, contacter Mme Louise P. Denis au 819 657-1152.



COLLECTE DES TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

Les acériculteurs de la MRC du Granit sont invités à participer à un projet de recyclage de tubulures utilisées en acériculture, dans le but de tendre vers zéro déchet de plastique en agriculture.

Le site AIM (SLM Récupération) est situé au 9109, route 204, à Frontenac.

Pour en savoir davantage sur ce projet, contacter le 819 583-3831, poste 106 ou consulter le site de la MRC du Granit, à l'onglet Services aux citoyens puis la page des Collectes

MRC DU GRANIT agrirécup

Récupération de la tubulure acéricole












- Gratuit
- Volontaire
- Revalorise la matière
- Participe à la protection de nos forêts

Vous n'avez qu'à enlever les métaux (broches, union) et aller déposer votre tubulure chez AIM (Ancien SLM à Frontenac).

Québec
Partenaire financier :
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 7 NOVEMBRE 2021

CALENDRIER ÉLECTORAL DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE :

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					17 septembre	18 septembre
19 septembre	20 septembre 	21 septembre 	22 septembre 	23 septembre	24 septembre	25 septembre
26 septembre	27 septembre 	28 septembre 	29 septembre 	30 septembre	1 ^{er} octobre 	2 octobre
3 octobre	4 octobre	5 octobre	6 octobre	7 octobre	8 octobre	9 octobre
10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre	15 octobre	16 octobre
17 octobre	18 octobre 	19 octobre	20 octobre 	21 octobre	22 octobre	23 octobre
24 octobre	25 octobre	26 octobre	27 octobre	28 octobre	29 octobre	30 octobre
31 octobre 	1 ^{er} novembre	2 novembre	3 novembre	4 novembre	5 novembre	6 novembre
7 novembre 						

AUTRES DATES IMPORTANTES

1^{er} octobre	Proclamation des candidats élus sans opposition
27 octobre	Date limite pour la réception des demandes de vote par correspondance au bureau de la présidente d'élection pour les électeurs en situation particulière (Covid-19) décrétée par la Loi sur les Élections
5 novembre	Date limite pour recevoir les bulletins de vote par correspondance au bureau de la présidente d'élection.


CANDIDATS


À partir du 20 septembre, nous recevons vos déclarations de candidature. Une trousse est disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture, pour ceux et celles qui désirent se présenter à l'élection 2021. Vous devez venir déposer sur place votre candidature au bureau municipal de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et exceptionnellement, le vendredi le 1^{er} octobre entre 9 h et 16 h 30 sans interruption.

La prise d'un rendez-vous avec nous est recommandée pour le retour des bulletins de candidatures.

COMMISSION DE RÉVISION

Dans la semaine du 11 octobre, nous enverrons un avis d'inscription aux personnes inscrites sur la liste électorale et un avis d'absence d'inscription aux adresses où aucun électeur n'est inscrit. La Commission de révision a pour but de permettre aux électeurs non inscrits de s'inscrire aux électeurs inscrits d'apporter des modifications. Les commissions se dérouleront dans la salle du conseil municipal les 18 octobre de 19 h à 22 h et 20 octobre de 14 h 30 à 17 h 30.

 **VOTE PAR ANTICIPATION** : le 31 octobre, de 9 h 30 à 20 h, à la salle communautaire de Val-Racine.

 **JOUR DU SCRUTIN LE 7 NOVEMBRE** à la salle communautaire de Val-Racine, de 9 h 30 à 20 h.

Passez un beau mois de septembre!